

# Les manœuvres de la brigade d'infanterie 2

Autor(en): **Rilliet**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **73 (1928)**

Heft 7

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-341133>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## Les manœuvres de la brigade d'infanterie 2.

(Carte *Lausanne* 1 : 100 000.)

Ces manœuvres se sont déroulées du 27 au 29 mars, dans la région, bien connue des officiers de la Suisse romande, comprise entre Yverdon et les Combremont-Aumont.

Elles offraient un intérêt tout particulier, du fait que cette brigade était la première qui devait manœuvrer avec des unités dotées du F. M. et en appliquant les principes du nouveau règlement de service en campagne.

Dirigées par le colonel Couchepin, elles mettaient aux prises le régiment d'infanterie 3 (moins la comp. car. I/13), renforcé de l'escadron de dragons 2, d'un groupe de canons lourds auto à 3 batteries (parti rouge), et le régiment de carabiniers 4, renforcé de l'escadron de dragons 25 et du groupe d'artillerie de campagne 2 (parti bleu). Chaque commandant de parti disposait encore d'un bataillon d'infanterie, d'une compagnie sanitaire, et le régiment d'infanterie 3 d'une compagnie de sapeurs supposés. Qu'il me soit permis de dire, entre parenthèse, que je ne vois guère l'utilité d'attribuer des troupes supposées aux partis pour des manœuvres. Ou les commandants les oublient dans leurs ordres, ou, s'ils les emploient pour des missions, cela déroute tout le monde, puisque les troupes réelles ne sont pas sur le terrain. Il faudrait au moins les marquer par des fanions. Les ravitaillements étaient effectués par la compagnie de subsistances II/1.

Le thème de la manœuvre était, dans ses grandes lignes, le suivant :

Rouge, après avoir traversé le Jura en force et refoulé les détachements de couverture bleus, a atteint avec sa 1<sup>re</sup> divi-

sion, le 27 mars à 14 heures, la rive gauche de la Thièle, de l'Orbe et de la Venoge à La Sarraz.

Bleu achève sa concentration dans la région de Fribourg. Sa 1<sup>re</sup> division est chargée de couvrir cette concentration ; elle s'avance en plusieurs colonnes de Payerne et de Romont en direction d'Yverdon et de La Sarraz.

Le régiment d'infanterie 3, rassemblé à 13 h. 30 à la sortie E. de Montagny était supposé encadré à droite par le régiment de carabiniers 4 à Suscévaz, et à gauche par le régiment d'infanterie 39 à Grandson.

A 14 heures, son commandant fut mis dans la situation (peut-être aurait-il été préférable de la lui remettre le matin, afin de lui permettre de mieux orienter ses subordonnés et d'avoir, conformément à la réalité, une troupe dans la situation à son arrivée à Montagny).

A 14 h. 30, il reçoit l'ordre que la brigade d'infanterie 2 reprendra dès 15 h. 30 son mouvement vers la Broye, en trois colonnes. Il doit marcher dans le secteur, limité au nord par la gare d'Yverdon-Cuarny-Molondin-Treytorrens-Granges-de-Vesin-Frasses, limité au sud par Chamblon-Pomy-Prahins-Vuissens-Combremont-le-Petit-730 S.-E. Aumont-Cugy. Il est informé d'autre part que la division tient, avec sa cavalerie, les ponts d'Yverdon. Il doit explorer dans son secteur jusque dans la région nord des Combremont.

En exécution de cet ordre, le commandant de régiment lança de suite en avant son escadron de dragons, avec la mission de s'emparer du pont de Donneloye et de se porter ensuite dans la région de Champtauroz pour explorer de là en direction des Combremont. Ne disposant que d'une route, il mit ensuite son détachement en marche en une colonne et, pour soutenir son mouvement, fit prendre position à deux batteries entre Essert et Villars.

Lors de son passage à Yverdon, le commandant du détachement reçut un ordre de stationnement, lui enjoignant de s'arrêter pour la nuit sur la rive gauche de la Mentue, avec avant-postes à la rivière, la division ayant décidé de procéder à un regroupement de son artillerie en vue de l'attaque du lendemain. Cependant, le commandant du régiment d'infan-

terie 3 autorisa le commandant de son avant-garde (bat. 7) à faire passer la Mentue à une compagnie qui occupa Donneloye sans coup férir vers 18 heures.

L'on peut se demander si, une fois la décision prise d'établir une tête de pont sur la rive droite, une compagnie était une force suffisante, et si l'on n'aurait pas dû faire franchir la Mentue à tout le bataillon 7. Il me semble que cela était d'autant plus indiqué qu'un bulletin de renseignements de 19 heures annonçait la prise d'Ogens à 18 h. 30 par le régiment de carabiniers 4 rouge.

Le parti bleu était rassemblé à 13 h. 30 à la lisière E. d'Aumont. Il était également encadré, à droite par le régiment d'infanterie 39 et à gauche par le régiment d'infanterie 3 supposés, dont les têtes avaient atteint Cheyres et Cheiry.

A 14 h. 30, son commandant recevait l'ordre que la brigade d'infanterie 2 reprenait sa marche à 15 heures, en trois colonnes. Le secteur qui lui était attribué était identique à celui donné au parti rouge dont j'ai indiqué les limites. Il devait explorer jusqu'à l'Orbe.

L'exploration par la cavalerie se fit de ce côté non en force par tout l'escadron, mais par trois patrouilles d'officiers, envoyées à Yverdon, Chamblon et au pont de Donneloye. En plus, le commandant du parti fit couvrir sa marche par de petites patrouilles de dragons, fouillant le terrain. La cavalerie ayant été rassemblée en arrière de la colonne, il y eut un certain retard dans le départ de ses patrouilles.

Le détachement marcha en une colonne par Combremont-le-Grand-Démoret. Arrivé dans ce premier village, son commandant reçut l'ordre de stationner dans le secteur Molondin-Mézery-Prahins-Démoret, et de se couvrir par des avant-postes sur la ligne Grabret (nc)-Donneloye-Moulins sud de Donneloye (c). Pour la distribution des ordres, la colonne fut arrêtée une demi-heure, et lors de la reprise de la marche l'artillerie passa devant la pointe d'infanterie. Cette perte de temps et cette situation anormale auraient pu créer quelques difficultés à bleu, si l'escadron rouge, qui avait reçu l'ordre de se porter dans la région de Champtauroz, ne s'était pas lui aussi arrêté 1 h.  $\frac{1}{2}$  dans la région Mentue-Donneloye,

libre pourtant d'ennemis. Faut-il attribuer cet arrêt à une prudence exagérée, ou bien le commandant de cet escadron fut-il impressionné par une disposition de manœuvre communiquée un peu prématurément avant le départ à Montagny, et qui disait que l'artillerie lourde ne pourrait franchir la Mentue que le lendemain à 14 h. ? En tout cas, cet arrêt n'avait aucune raison tactique.

La nuit venue, Donneloye était attaqué par deux compagnies du bataillon de carabiniers 9, mais cette attaque fut considérée par les arbitres comme ayant échoué. Reprise deux heures plus tard sur un front plus étendu, et mieux préparée, elle surprit en partie la défense rouge qui dut évacuer Donneloye et se replier sur la Mentue.

Dans les deux partis, l'artillerie avait pris position et tenait sous son feu, pour la nuit, les rives de la Mentue.

Dans la soirée, la direction donna à chaque commandant de parti un ordre pour le lendemain.

Rouge, après avoir franchi la Mentue, dont le passage devait être préparé de nuit et effectué à l'aube, reçut comme tâche de s'emparer premièrement des hauteurs rive droite de la Mentue, puis de poursuivre l'attaque des objectifs suivants :

1° Vuissens-Démoret-738, 736 nord Démoret.

2° Eperon de Champtauroz (731) et hauteurs au S. W.

3° Combremont-le-Petit-Treytorrens.

Le pont de la Mentue ayant été supposé détruit, son artillerie ne pouvait passer le cours d'eau, comme nous l'avons dit, qu'à 14 h.

Bleu, au contraire, reçut un ordre de retraite et de préparation d'une position de repli sur la ligne Murist-Nuvilly-Aclex, qui ne devait être occupée qu'à la tombée de la nuit. Pendant la journée du 28, le régiment de carabiniers 4 devait gagner du temps et ne céder le terrain que pas à pas. Il devait tenir successivement les points d'appui :

a) hauteurs W. Molondin (S. 655)-Mézeray-Prahins ;

b) hauteurs 736, 738 (N. Démoret)-Démoret-Vuissens ;

c) éperon de Champtauroz et hauteurs S. W. ;

d) Treytorrens-Combremont-le-Grand  
et déclencher de nombreuses contre-attaques partielles.

Le commandant du parti rouge commença son attaque à 5 h. 30, avec deux bataillons en première ligne ; il attribua à chacun le feu d'une batterie ; le troisième bataillon et l'escadron étaient gardés en réserve au centre, ce dernier à Cronay.

Tandis que le bataillon de droite eut facilement sa liaison par fil avec sa batterie, ce qui facilita sa progression, celui de gauche ne put l'établir que vers midi. Aussi son attaque fut difficile et lente. Peut-être aurait-il pu, à défaut de téléphone, établir cette liaison par signaux.

Vers 11 h., le commandant du régiment d'infanterie 3 fit intervenir son troisième bataillon en direction de Démonet, pour boucher le trou qui s'était formé entre ses deux bataillons d'attaque.

Le commandant de bleu fit peu à peu retraiter ses deux bataillons accolés et retira son artillerie par échelon, de façon que son infanterie disposât toujours du feu de deux batteries. La liaison de ce côté entre infanterie et artillerie fut bien établie et constante. A côté du téléphone, un code de signaux-fusées avait été préparé pour permettre le déclenchement de feux d'arrêt sur certains points. Quant à la cavalerie, elle ne paraît pas avoir beaucoup participé comme telle au combat. Elle aurait pu, me semble-t-il, être employée grâce à sa mobilité à harceler l'ennemi par son feu, tantôt sur un point, tantôt sur un autre.

Alors que bleu s'était replié sur la ligne Champtauroz-Combremont-le-Grand, et que rouge s'apprêtait, vers 13 h. 45, à attaquer ces points d'appui, la manœuvre fut interrompue, et une critique eut lieu sur la hauteur de Champtauroz.

Dans l'intention du directeur de l'exercice, on devait profiter de cette interruption pour faire avancer les cuisines et nourrir la troupe. Malheureusement, au signal du trompette, les officiers s'étaient rendus à la critique. L'ordre ne leur parvint pas à temps et les cuisines restèrent à l'arrière. Le mieux serait, à mon avis, de prévoir dans les prescriptions de manœuvre qu'au moment de l'appel à la critique, les commandants sont autorisés à faire manger leur troupe.

A 15 h. 30, la manœuvre fut reprise, bleu retraitant sur sa position de repli, et rouge recevant un ordre d'arrêt sur la ligne d'avant-postes de combat : Combremont-le-Petit (c)-Combremont-le-Grand-Treytorrens (c), avec l'idée de poursuivre l'attaque le 29.

Des deux côtés, la prise des avant-postes fut très longue ; à rouge, leur ligne ne fut établie que la nuit venue. Je reviendrai plus loin sur ce point, vu l'importance du service de sûreté.

A peine ses avant-postes en place, le commandant du régiment d'infanterie 3 recevait un nouvel ordre qui allait modifier la situation.

L'ennemi ayant reçu des renforts, le commandant de la 1<sup>re</sup> division rouge décidait de raccourcir son front et d'occuper immédiatement une position de repli sur les hauteurs de la rive droite de l'Orbe, du Mormont au Montélaz.

En exécution de cette décision, le commandant de la brigade d'infanterie 2 prescrivait au régiment d'infanterie 3 combiné d'avoir repassé la Mentue avec les derniers éléments de son gros à 4 h. et d'aller occuper le secteur Pomy (c)-642 N. E. Pomy (c). Un détachement à l'effectif d'un bataillon devait rester sur place jusqu'à 4 h. pour couvrir la retraite. L'escadron 2 lui était retiré (il devait le lendemain être attribué à bleu).

Le commandant du parti prit avec rapidité de judicieuses dispositions. Il fit tout d'abord franchir la Mentue à son artillerie qui alla prendre position dans la région Yverdon-Montagny, où à 1 h. elle était de nouveau prête au tir. Puis les trains-autos et hippomobiles furent renvoyés à Yverdon ; enfin, à 1 h. 30, le gros du détachement décrochait et se retirait en une colonne par la route Démoret-Prahins-Cronay, laissant pour se couvrir des unités des deux bataillons qui tenaient les avant-postes. Celles-ci, à leur tour, suivant les ordres reçus, battaient en retraite à 4 h. Tout ce mouvement, bien exécuté en silence, ou n'attira pas l'attention de bleu, ou le commandant du régiment de carabiniers 4 ne se crut pas autorisé à poursuivre sans un ordre de son commandant de brigade. En tout cas, rouge ne fut pas inquiété et put occu-

per tranquillement sa position de Pomy avec deux bataillons (10 et 13), tandis que le 7 allait tenir le fort point d'appui de Cronay et plaçait des postes avancés sur la Mentue.

Ce n'est qu'après avoir reçu, vers 5 h., un ordre de poursuite, que le commandant bleu l'organisa. Mais l'escadron 25 avait stationné assez en arrière et l'escadron 2 n'était mis à disposition par la direction qu'à 6 h. à Combremont-le-Petit. D'autre part, dans l'ordre, cet escadron réel, dont le numéro n'était pas indiqué, se trouvait mêlé à d'autres escadrons mis à disposition mais supposés ceux-ci, d'où hésitation. Tous ces faits contribuèrent à retarder le départ de la cavalerie bleue qui ne put rejoindre avant la Mentue qu'une dernière patrouille d'officier rouge.

Activant peu à peu sa poursuite avec toutes ses forces, l'infanterie et la cavalerie bleues, soutenues par l'artillerie qui avait pris position vers Prahins, attaquaient fortement Cronay et s'en rendaient maîtresses, lorsqu'à 11 h. 15 la cessation de la manœuvre fut ordonnée.

Après la critique finale sur les hauteurs de Pomy, les troupes défilèrent à Yverdon devant les commandants du 1<sup>er</sup> corps d'armée et de la 1<sup>re</sup> division.

Après avoir narré à grands traits ces quarante-huit heures de manœuvres, je voudrais relater quelques observations que j'ai faites comme chef des arbitres et en déduire certaines remarques générales.

Si l'infanterie a appris l'an dernier assez facilement la technique et le tir du fusil-mitrailleur, il était intéressant cette année de se rendre compte si son emploi tactique dans le combat serait aussi rapidement compris. La tâche de nos sous-officiers, chefs d'escouades F. M. et de nos chefs de section est certainement rendue plus difficile. Ces manœuvres ont montré qu'il faudra bien quelques exercices de ce genre pour que nos cadres subalternes arrivent à disposer rapidement et judicieusement sur le terrain, afin que la nouvelle arme automatique acquière tout son rendement. Il est donc regrettable que, par manque de fusiliers-mitrailleurs, tous les chefs de sections n'aient pas eu au moins une escouade F. M. à disposition aux manœuvres.



Il m'a paru que l'on ne se rendait pas suffisamment compte dans les unités de la puissance de feu que représente un F. M. Dans la défense ou aux avant-postes, en effet, on aurait souvent pu économiser une partie de l'effectif des troupes placées en première ligne, pour se constituer un échelonnement en profondeur, ou pour permettre le repos à un plus grand nombre d'hommes.

L'introduction du F. M. a forcément modifié l'emploi tactique de la mitrailleuse lourde. Elle peut maintenant, de positions plus en arrière, soutenir par son feu l'infanterie, et ses déplacements doivent être moins fréquents et de plus grande amplitude. Trop souvent encore nos mitrailleurs de bataillon se trouvaient en première ligne et bondissaient en avant à chaque mouvement des escouades de fusiliers.

Notre infanterie a encore des progrès à réaliser quant à la discipline de feu, dès qu'elle se trouve à la manœuvre. J'ai vu par exemple une mitrailleuse lourde, un F. M., une escouade de fusiliers ouvrir le feu, sans ordre et sans que les chefs interviennent, contre une patrouille de trois ou quatre dragons lancés au triple galop à une distance de plus de 800 mètres. Un tel gaspillage de munitions pour un résultat pratiquement nul peut faire croire à nos soldats que les munitions sont inépuisables, quant à ce jeu-là caissons et parcs seraient vides très rapidement.

Dans la défense, comme l'a fait remarquer dans sa critique le commandant du 1<sup>er</sup> corps d'armée, on a pu, à plusieurs reprises, constater que l'infanterie appliquait mal l'art. 259 de notre service en campagne 1927 : *Défendre, c'est tenir*. Il suffit de quelques coups de feu d'une patrouille de cavalerie pour voir les escouades fusiliers ou F. M. se retirer immédiatement de leur emplacement de combat, laissant quelquefois en plus une mitrailleuse lourde à découvert. J'attire donc l'attention des officiers arbitres sur le danger d'intervenir par cette phrase trop souvent répétée : « Vous ne pouvez plus tenir ». Il est préférable de mettre hors de combat la subdivision qui a fait tout son devoir en tenant jusqu'à la fin sans ordre contraire de son chef. Il n'y a pas déshonneur pour elle.

Le contrôle des positions occupées par les armes automatiques ainsi que le plan de feu devraient préoccuper davantage

nos officiers, qui laissent un peu trop leurs subordonnés agir à la légère. J'ai vu d'autre part comment une seule mitrailleuse bien placée et bien commandée peut clouer sur place l'attaque d'une compagnie d'infanterie.

Mais le domaine dans lequel, certes, notre infanterie a de très grands progrès à réaliser, c'est celui des avant-postes et de l'orientation de nuit. Il semble vraiment que nos jeunes officiers et sous-officiers n'en ont aucune notion. Rencontrer un chef de section qui est à l'arrière de tout le dispositif de son régiment et qui vous répond que sa section est section d'avant-poste ; apprendre que plusieurs sous-officiers envoyés de nuit par leur commandant, en postes avancés à quelque cent mètres du gros sont, après de nombreuses recherches, retrouvés établis dans une direction diamétralement opposée à celle indiquée ; trouver un commandant de poste de sous-officier qui ignore où se trouve le poste de commandement de son chef de section ; mettre des heures dans le cadre d'un bataillon avant que les avant-postes soient établis, et je passe d'autres exemples, m'ont permis de supposer que ces gradés n'avaient pas dû recevoir l'instruction nécessaire dans leurs écoles. Cela viendrait confirmer, ce que l'on m'a rapporté de divers côtés, que dans certaines écoles de sous-officiers, il n'est pas fait un seul exercice d'avant-postes et que dans certaines écoles de recrues, leur nombre est tout à fait insuffisant. L'on me dira peut-être que dans ces écoles le temps manque. A cela, je me permettrai de répondre qu'autrefois on le trouvait bien dans des écoles de recrues de quarante-huit jours seulement et des écoles de sous-officiers de trente jours au lieu de trente-quatre, et cependant combien nombreuses étaient alors les heures qu'il fallait consacrer à l'ordre serré ! Je ne crois pas que le soldat d'alors fut moins bon tireur, moins discipliné, ou plus intelligent que celui d'aujourd'hui.

Il y aurait là une grave lacune dans l'instruction de notre troupe, au moment d'une entrée en campagne, car c'est bien moins encore dans des cours de répétition de huit à neuf jours de travail que cette instruction peut être donnée. Que mes camarades instructeurs veuillent bien se rendre compte de ce danger.

Les jeunes officiers m'ont paru aussi éprouver une certaine crainte à prendre des décisions et à faire valoir leur autorité, lorsqu'ils sont livrés à eux-mêmes. Serait-ce déjà le résultat du nouveau code disciplinaire qui leur a enlevé la compétence de punir directement leurs subordonnés, mesure très regrettable à mon avis ?

La liaison entre l'infanterie et l'artillerie a fait de très grands progrès. Elle fut excellente avec l'artillerie de campagne. Avec l'artillerie lourde, elle laissa un peu plus à désirer. Mais il faut tenir compte que l'étendue des fils à tirer est beaucoup plus grande, que cette artillerie a eu moins souvent l'occasion de s'exercer avec l'infanterie et peut-être aussi que ses officiers disposent d'automobiles qui les rendent très mobiles sur les routes, mais qui les handicapent lorsqu'il faut suivre un commandant d'infanterie à travers un terrain très coupé. Mais à côté de la liaison, que nos officiers d'infanterie n'oublient pas la protection qu'ils doivent à l'artilleur. Ainsi le 28, à la fin de l'après-midi, une compagnie tenait encore Combremont-le-Grand. A côté du village une batterie était en position. La compagnie de fusiliers ayant reçu l'ordre de battre en retraite, son commandant se retira sans s'entendre avec son camarade artilleur. La batterie se trouva ainsi complètement isolée en avant de toutes les autres troupes bleues jusqu'à ce que son commandant se fût aperçu de sa situation.

La liaison entre l'infanterie et la cavalerie n'a pas été aussi remarquable qu'avec l'artillerie. Le premier jour, par exemple, du côté rouge, l'infanterie à Donneloye, qui avait devant elle un escadron d'exploration à Prahins, ignorait tout de celui-ci. Les porteurs de rapports traversaient les lignes d'infanterie sans donner le moindre renseignement, sans du reste que les chefs des fusiliers aient de leur côté l'idée de leur en demander. La cavalerie a acquis beaucoup de mordant dans l'attaque à pied, mais elle manque parfois d'élémentaire prudence. Lors de l'attaque de la position de Cronay un escadron se faisait suivre à 50 mètres par ses chevaux en colonne de marche sur un chemin complètement à découvert.

Les services derrière le front ont, de l'avis des arbitres

qui leur étaient attachés, bien fonctionné. Les trains de la compagnie des subsistances étaient neutralisés, mais tous les autres trains et les places de ravitaillement ne l'étaient pas. Comme de coutume les voitures étaient souvent trop chargées, mais le coupable est plus le régime des économies que la troupe. En tout cas il aurait été plus utile de doter les bataillons d'une voiture supplémentaire que d'un caisson traîné à vide.

A défaut de compagnies sanitaires, le personnel sanitaire des bataillons, secondé par les musiciens, auraient dû recevoir des tâches pendant les manœuvres.

Le commandant de la brigade avait demandé à la place d'aviation de Lausanne de faire survoler le terrain des manœuvres par un avion afin de faire des observations et de prendre des photographies. Celles-ci ont donné des renseignements rétrospectifs intéressants. Elles ont démontré qu'il ne faut pas suivre trop à la lettre des principes schématiques dans les formations. Ainsi, suivant la nature de la route, marcher des deux côtés n'offre pas d'avantage ; marcher à travers prés, lorsque l'herbe est haute, permet de relever après coup le passage et la direction prise par des troupes. Comme le dit aussi malicieusement le rapport d'un officier observateur, sur terre il ne faut pas oublier qu'au début du printemps les arbres des vergers et des bois n'ont pas encore de feuillage.

L'arbitrage était composé d'un chef arbitre avec un adjudant (une auto à disposition), de 10 officiers d'infanterie lieut.-colonels, majors ou capitaines, la plupart de landwehr, de 6 officiers d'artillerie et de 2 officiers pour les services derrière le front ; il manquait des arbitres de cavalerie. Tous ces officiers étaient montés. Ils montrèrent beaucoup d'activité et de zèle, mais leur nombre s'est révélé insuffisant, d'autant plus qu'ils ne disposaient d'aucune ordonnance pour porter leurs rapports ou leurs renseignements. Avec les fronts actuels et l'échelonnement en profondeur, il faudrait au minimum 3 officiers arbitres par bataillon sur un terrain couvert et coupé comme le nôtre. Ce manque d'arbitres est d'autant plus regrettable que tant que l'on ne réintroduit pas les cours légaux de landwehr on pourrait, sans grands frais, commander

pour ce service un plus grand nombre d'officiers de cette classe d'âge, ce qui serait utile à leur instruction militaire.

La grosse difficulté pour les arbitres est de se trouver toujours à l'endroit opportun et d'être pour cela renseignés à temps sur les mouvements et les feux des troupes ennemies. Il est donc nécessaire que les arbitres se portent généralement en avant des troupes qu'ils arbitrent plutôt qu'auprès des états-majors. Il est indispensable aussi qu'ils disposent d'un agent de liaison pour pouvoir mettre rapidement au courant la direction de l'arbitrage sans être obligés de quitter eux-mêmes leur secteur.

Si la diffusion des renseignements de l'arbitrage est difficile en ce qui concerne l'infanterie, elle l'est plus encore pour l'artillerie. La perfection en effet serait que les arbitres du front fussent informés immédiatement par les arbitres d'artillerie des tirs et des buts des batteries, car ce n'est pas une heure après ou en fin de journée qu'il leur serait utile de le savoir. Dans la défense ou au début d'une attaque, lorsque le plan des tirs préparés sur telle ou telle zone peut être communiqué d'avance à la direction de l'arbitrage, le problème est plus facilement résolu. Pendant ces manœuvres malgré la bonne volonté de chacun, la direction de l'arbitrage ne put faire connaître que deux fois au moment psychologique les tirs d'artillerie aux troupes prises sous ce feu.

Le commandant de brigade avait fait établir pour sa direction à chaque parti un poste collecteur de rapport (1 officier, quelques plantons et agents de liaison) qui était relié par téléphone civil au bureau de la brigade à Yverdon. Les arbitres devaient envoyer leurs renseignements et leurs rapports à ces postes. Ceux-ci se déplacèrent pendant le cours des manœuvres suivant un plan établi d'avance, mais ils se trouvaient en arrière des troupes, c'est-à-dire en dehors de la zone d'action des arbitres. Aussi cette organisation ne se révéla pas d'une grande utilité pour la direction de l'arbitrage qui pour être renseignée rapidement par ses officiers dut établir un poste indépendant entre les deux partis, mais sans agents de liaison et sans autre planton de téléphone que son adjudant. Je crois donc que la liaison entre l'arbi-

trage et la direction aurait été plus simple et mieux établie si la direction n'avait organisé qu'un poste au centre de l'action mais au profit des deux services.

Ces manœuvres, bien préparées, m'ont laissé l'impression de leur grande utilité. Les manœuvres dans le cadre de la brigade permettent en effet à son commandant de concevoir une manœuvre instructive pour chacun et à son état-major de la réaliser par des ordres complets. Les commandants des régiments et des bataillons peuvent être mis dans des situations variées qui nécessitent de leur part une rapidité de jugement et de décision, et qui leur apprennent à travailler avec leurs camarades des autres armes, et à mieux se rendre compte des possibilités de celles-ci. Ces exercices pas trop étendus quant au front permettent aux cadres de se rendre compte de l'ensemble de la manœuvre ; le travail de détail de tous peut être mieux observé que dans des manœuvres de plus grande envergure. L'entrain, la bonne volonté, l'effort de la troupe pendant ces jours et ces nuits de manœuvres rendues plus pénibles par le mauvais temps sont la preuve que le soldat lui-même y prend intérêt.

En terminant je voudrais signaler l'initiative heureuse prise par le commandant du régiment d'infanterie 3, qui, quelques semaines après le licenciement, a donné une conférence publique à l'intention de ses officiers, sous-officiers et soldats, de leur famille et amis sur les manœuvres de la brigade. Après avoir exposé le plan et le développement de la manœuvre, il tira des conclusions pour l'instruction de son corps de troupe et il démontra à son auditoire la nécessité de ces exercices et des sacrifices qui sont demandés au peuple suisse pour avoir une armée capable de défendre son pays.

Colonel RILLIET.  
Cdt. br. I. 19.

